



Siège Social :  
Mairie  
5 place de la Mairie  
08200 Glaire

## **PROCÈS-VERBAL de l' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**en date du 23 février 2016**

Le 23 février 2016 à 21h45, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à Glaire (Ardennes) salle polyvalente Raymond Gourdin, sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 4 janvier 2016.

L'assemblée est présidée par Madame Patricia NICOLAS Présidente de l'association, assistée de Monsieur Patrick MOUTON en sa qualité de secrétaire de l'association et de Madame Anne-Marie ANCIAUX trésorière de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents à jour de leur cotisation, pour eux-même et pour les membres leur ayant donné mandat. Cette feuille de présence et les pouvoirs demeurent annexés au présent procès-verbal.

Le nombre des membres présents ou représentés étant de 41 sur 61 Le quorum est atteint l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Allocution de bienvenue
- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport des commissaires aux comptes
- Fixation du taux de cotisation
- Élection des membres du CA en remplacement du tiers sortant
- Questions diverses

### **Allocution de bienvenue**

Madame NICOLAS présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale. Elle salue tout particulièrement la présence de Monsieur André GODIN Maire de la Commune de Glaire, de Monsieur Michel NAPARTY 3ème adjoint conseiller municipal.

## Rapport moral

La présidente donne lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

Elle précise que les effectifs sont de 61 familles à ce jour et que 80 personnes participent à diverses activités de l'association.

Elle fait un rapide tour d'horizon des diverses activités de l'association.

A savoir :

- Gymnastique :  
Effectif : 15  
Responsable : Mme Micheline MOUTON  
Animatrice : Mme Sylvette MILLARD
  
- Randonnée pédestre :  
Effectif : 36  
Responsable : Mme Claude BOURET, assistée de M. Jean-Pierre ANCIAUX et M. Patrick MOUTON  
Calendrier des randonnées sur papier et sur internet à l'adresse [rpglaire.kazeo.com](http://rpglaire.kazeo.com) sur [frglaire.kazeo.com](http://frglaire.kazeo.com)  
Sorties particulières : le samedi 26 mars 2016 randonnée de nuit et dégustation de gaufres au retour.  
Samedi 28 mai 2016 randonnée gastronomique (déjeuner au restaurant)  
Vendredi 3 juin randonnée pique-nique.
  
- Atelier peinture GIV'artist :  
Effectif : 7  
Responsable : M. Patrick RAMBOURG  
Animatrice : Retour Mme Danielle NEVEUX
  
- Planète Danse :  
Effectif : 13  
Responsable : Mme Patricia NICOLAS  
Animatrice : Mme Hervette BOURGERY  
Cette activité s'est impliquée au Téléthon.
  
- Club de l'amitié :  
Effectif : 12  
Responsable : Mme Madeleine COLIN
  
- Rencontre au Féminin :  
Effectif : 15  
Responsable : Mme Patricia NICOLAS
  
- Atelier couture :  
Effectif : 8  
Responsable et animatrice : Mme Micheline MOUTON  
l'atelier s'est vu doté de table et fer à repasser, aspirateur, surjeteuse.  
L'association investira cette année dans l'achat de 1 ou 2 machines à coudre supplémentaires

La présidente remercie au passage les responsables et animatrices bénévoles de ces activités pour leur dévouement.

Manifestations passées :

La présidente rappelle que de nombreuses manifestations ont été organisées dans le courant de l'année 2015. A ce titre elle précise que la brocante vide-grenier n'a pas eu le succès escompté compte-rendu du mauvais temps. Cette manifestation étant une des principales sources de revenu avec la subvention municipale, la trésorerie a enregistré un léger déficit.

#### Manifestations à venir :

Fête de printemps  
Randonnée de nuit  
Brocante vide-grenier  
Randonnée gastronomique  
Pique-nique  
Barbecue  
Pot de fin de saison  
Beaujolais nouveau  
Téléthon

La présidente regrette que les jeunes de la commune ne s'investissent pas dans le tissu associatif, et sollicite les bonnes volontés pour aider les organisateurs des diverses manifestations de l'association.

### **Vote du rapport moral**

La discussion est déclarée ouverte.  
Personne souhaitant s'exprimer, la présidente met aux voix le rapport qu'elle vient de présenter.  
Celui-ci est adopté à l'unanimité.

### **Rapports et compte-rendu financier**

Madame Anne-Marie ANCIAUX trésorière de l'association , donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice 2015, dont le détail a été remis aux membres de l'assemblée (1 ex. figurera en annexe au présent procès-verbal).

Elle informe l'assemblée que le compte de résultat fait apparaître un déficit de 313,82 Euros, mais elle fait remarquer comme les années précédentes que les finances se portent plutôt bien malgré ce léger déficit dû à une mauvaise brocante vide-grenier dont les bénéfices n'ont pas été à la hauteur de notre attente.

Elle indique qu'elle souhaite malgré tout augmenter la cotisation de 1€ par an ce qui permettrait de couvrir la cotisation annuelle et l'assurance réclamées par la Fédération Départementale et l'UDAF.

Puis la discussion est déclarée ouverte.

Personne ne souhaite s'exprimer.

### **Rapport des vérificateurs aux comptes**

M. Daniel BOURET , l'un des deux vérificateurs aux comptes donne lecture de son rapport de vérification sur l'exercice écoulé. Il certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés à l'assemblée par la Trésorière Mme Anne-Marie ANCIAUX.

### **Décharge à la trésorière**

Madame Patricia NICOLAS présidente de l'association, après avoir remercié les deux vérificateurs aux comptes pour leur travail, soumet alors au vote de l'assemblée la résolution suivante :

« l'assemblée générale ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport financier et celui des vérificateurs aux comptes, donne quitus à la trésorière pour sa gestion de l'exercice 2015 ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le rapport des vérificateurs aux comptes figurera en annexe au présent procès-verbal.

### **Fixation du taux de cotisation**

La trésorière rappelle que la cotisations annuelles est actuellement de 21 euros. Compte-tenu de ce qui a été dit plus haut elle propose d'augmenter la cotisation.

Après discussion, l'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la cotisation pour l'exercice 2016-2017 à 22 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **Election au conseil d'administration**

La présidente reprend la parole, rappelle que quatre sièges sont à pourvoir, et que chaque membre de l'association a été invité par courrier à faire acte de candidature à l'élection au conseil d'administration.

Elle expose également les dispositions statutaires prévues en la matière telles que fixées dans les articles 16 et 17 des statuts. Elle précise que seul les quatre membres sortants ont souhaité se porter candidats .

Le vote de l'assemblée a lieu à bulletins secrets sous la surveillance d'un bureau de vote composé de Mmes NICOLAS et ANCIAUX et de M. MOUTON.

Résultats du dépouillement :

- Inscrits : 61
- Nombre de votants : 39
- Exprimés : 39
- Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Ont été déclarés régulièrement élus :

1. Madame Karine FLICHET : par 39 voix
2. Monsieur Patrick MOUTON : par 39 voix
3. Madame Claudine PEYRE : par 39 voix
4. Monsieur Patrick RAMBOURG : par 39 voix

Annexé au présent : la liste électorale émargée par les votants

### **Divers**

La présidente se félicite de la construction par des bénévoles avec l'aide financière de la commune, d'un local destiné au stockage du matériel et des denrées alimentaires détenus par l'association. Elle félicite les bénévoles de l'association et le personnel communal ayant participé à cette réalisation et remercie M. GODIN Maire de Glaire d'avoir également fourni l'emplacement et l'aide financière, l'association n' ayant investi que 883,55 euros. L'association Familles Rurales de Glaire dispose désormais d'un local approprié.

La présidente donne la parole à M. Patrick MOUTON secrétaire de l'association et administrateur des deux sites internet de l'association.

M. MOUTON informe l'assemblée que le sites [rpglaire.kazeo.com](http://rpglaire.kazeo.com) et [Frglaire.kazeo.com](http://Frglaire.kazeo.com) ne fonctionnent plus correctement depuis quelques temps comme certain ont pu s'en rendre compte. En

effet, la plate-forme KAZEO a fermé et les sites ont été transférés sur une autre plate-forme appelée EKLABLOG. Évidemment ce changement a perturbé grandement les mises en page, l'aspect général, et certains fichiers ont disparu. A ce titre M.MOUTON souligne qu'il lui faudra environ 3 semaines pour revenir à un aspect plus ou moins initial et qu'il s'y attache dès à présent. Pour le moment ces deux sites n'ont pas changé d'adresse.

La présidente reprend la parole et remercie l'assemblée d'avoir participé à cette soirée un peu plus chargée qu'à l'habitude, et plus particulièrement M. le Maire de Glairé et le conseil municipal pour la subvention municipale, la mise à disposition gracieuse des salles de la commune, l'aide des employés communaux et du secrétariat de mairie. Également de la mise à disposition de la maison des associations où toutes les associations communales semblent avoir trouvé leurs marques.

La présidente donne la parole à M. le Maire de Glairé

#### **Allocution de M.André GODIN, Maire de Glairé**

M. le maire fait l'éloge de notre association sans laquelle la commune ne pourrait pas assumer l'animation du village. Il félicite les responsables de l'association pour leur dévouement et leur engagement bénévole, ainsi que tous ceux qui s'impliquent et participent aux activités. Il regrette que la jeunesse ne souhaite pas s'impliquer dans une démarche associative. Il souhaite que notre association avec son activité randonnée pédestre puisse participer et s'impliquer activement au jumelage en cours avec la communauté de communes de Hürtgenwald en Allemagne. Il évoque les efforts que la commune conçoit aux associations par la mise à disposition gracieuse des salles pour l'organisation d'événements, la réalisation de la maison des associations et sa nouvelle toiture qui vient d'être terminée, la finalisation d'une salle de 80m<sup>2</sup> attenante à la maison des associations qui sera mise à disposition dès le printemps prochain, salle spécialement aménagée pour les handicapés moteur. Cette salle pouvant être occupée pour des événements permanents ou ponctuels. La cour et ses accès seront mis à niveau et recouverts d'un enrobé adéquat.

M. le maire rappelle que la vie associative est l'affaire de tous, et souhaite que l'association Familles Rurales continue à s'impliquer dans la vie de la commune.

#### **Clôture de l'assemblée générale ordinaire**

l'ordre du jour étant épuisé et personne ne souhaitant plus s'exprimer

Madame Patricia NICOLAS déclare la séance levée à 22h50, et invite l'assemblée à prendre le verre de l'amitié.

Fait à Glairé  
le 23 février 2016

La Présidente

Patricia NICOLAS

Le secrétaire

Patrick MOUTON